

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE VAUDREUILLE (31 250).

Convocation du 24 Octobre 2019

L'An Deux Mille Dix-Neuf et le vingt-quatre octobre à 20h30,
Le Conseil Municipal de la commune de VAUDREUILLE (31250) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Voltaire DHENNIN, Maire.

Etaient présents : Jean LAGOUTTE, Lilian GARAUD, Corinne MORENO, Nathalie LAMOTHE, Véronique THOMAS, Michèle CATTALDO, Jean-Philippe LASPORTES,

Etaient absents: /

Mme Michèle CATTALDO a été élue secrétaire de séance.

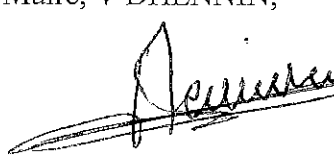

Objet : Délibération sur le transfert de compétence à RESEAU 31 pour la gestion de l'assainissement collectif

Considérant l'absence d'intérêt tant financier que technique ou organisationnel, Monsieur le Maire présente le transfert de compétence à RESEAU 31 aux membres du Conseil. RESEAU 31 reprendrait l'entretien, la réparation, le crédit et le contrôle du réseau d'assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL AINSI INFORME ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A LA MAJORITE
Par 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions

DECIDE de transférer la compétence assainissement collectif à RESEAU 31.
AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches relatives à cette décision

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, V DHENNIN,

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter : *12/11/19*
De sa transmission en Préfecture le : *12/11/19*

De sa publication et/ou affichage le :